

EMPLOI ET CHÔMAGE DES IMMIGRÉS EN 2011

En 2011, 4 millions d'immigrés âgés de 15 à 64 ans résident en France métropolitaine, représentant 10 % de la population en âge de travailler. 30 % d'entre eux sont nés dans un pays de l'Union européenne (UE), 31 % au Maghreb, 15 % en Afrique subsaharienne, et 24 % dans un pays européen hors UE ou sur un autre continent que l'Afrique.

La participation des immigrés au marché du travail est comparable à celle des non immigrés pour les hommes. Elle est nettement plus faible, mais en progression, pour les femmes, en particulier pour celles originaires du Maghreb ou de Turquie.

Le taux de chômage des immigrés nés hors de l'Union européenne est beaucoup plus élevé que celui des non immigrés. En 2011, il approche 23 % pour ceux originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, contre 8,5 % pour les non immigrés.

Une fois pris en compte l'âge, le sexe, le niveau de qualification et le lieu de résidence, l'écart de risque de chômage entre les immigrés extra-communautaires et les non immigrés reste important. Les actifs occupés immigrés sont très présents dans la construction, l'hébergement et la restauration, les métiers de la sécurité et des services aux particuliers. Ils sont plus fréquemment en situation de sous emploi que les non immigrés.

La proportion de non natifs, immigrés et personnes nées françaises à l'étranger, dans la population en âge de travailler est plus faible en France que dans l'ensemble de l'Union européenne à 15 pays.

Dans chacun de ces 15 pays, le taux de chômage des non natifs extra communautaires est nettement plus élevé que celui des natifs.

En 2011, 10 % des personnes en âge de travailler sont immigrés

En 2011, on dénombre 4,0 millions d'immigrés âgés de 15 à 64 ans résidant dans un ménage de France métropolitaine, dont 2,7 millions sont actifs, en emploi ou au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) (encadrés 1 et 2). Ces personnes nées étrangères dans un pays étranger représentent 10,0 % de la population en âge de travailler. 4,6 % sont originaires d'Afrique : 3,1 % d'Algérie, du Maroc ou de Tunisie (Maghreb) et 1,5 % d'un autre pays d'Afrique (Afrique subsaharienne). 3,0 % sont nées dans un des 27 pays de l'Union européenne et 2,5 % dans un autre pays européen ou sur un autre continent que l'Afrique ou l'Europe (tableau 1).

On compte aussi 1,1 million de personnes nées françaises à l'étranger (2,7 % des 15-64 ans), non comptabilisées parmi les immigrés selon la définition française. Au total, en 2011, 12,7 % des 15-64 ans sont nés à l'étranger (« non natifs »). C'est sur cette population que sont effectuées les comparaisons internationales (encadré 3).

La part des immigrés dans la population en âge de travailler a augmenté entre 2003 et 2011 : +1,4 point, après +0,9 point entre 1995 et 2002 (graphique 1). L'augmentation de la proportion des immigrés dans la population des 15-64 ans a concerné l'ensemble des groupes d'origine, à l'exception des immigrés d'un pays de l'Union européenne dont la part est restée stable. La proportion d'immigrés

dans la population active des 15-64 ans, 9,6 % en 2011, est légèrement inférieure à celle constatée dans la population en âge de travailler (10,0 %) et a évolué à un rythme proche de cette dernière.

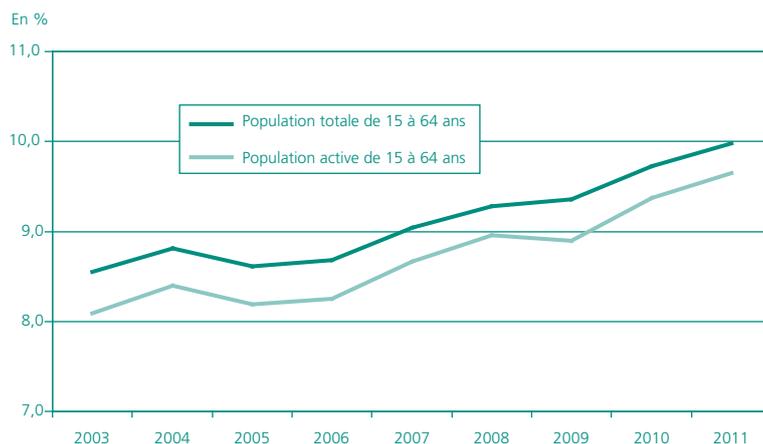
La part des femmes parmi les immigrés en âge de travailler, 53,1 % en 2011, s'est très sensiblement accrue depuis 2003 (50,7 %, soit +2,4 points).

La population des immigrés en âge de travailler compte moins de jeunes, mais plus de personnes d'âges intermédiaires que les non immigrés (respectivement 19 % contre 29 % de 15-29 ans et 62 % contre 51 % de 30-54 ans en 2011), tandis que la part des seniors est la même (20 %). La répartition par classe d'âge des immigrés d'origine maghrébine est proche de celle de l'ensemble des immigrés, tandis que les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne comptent plus de jeunes (26 %) et moins de seniors (10 %). Les seniors sont particulièrement nombreux chez les immigrés originaires de l'Union européenne (28 %) (tableau 1). Entre 2003 et 2011, la part des 55-64 ans s'est moins accrue pour les immigrés (+1 point) que pour les non immigrés (+4,4 points avec l'arrivée à 55 ans

des générations nombreuses de l'après seconde guerre mondiale à partir de 2001).

Quel que soit leur groupe d'origine, les immigrés sont moins diplômés que les non immigrés : en 2011, près de la moitié des 15-64 ans n'ont pas au moins un diplôme du second cycle du secondaire (peu ou pas diplômés) contre un quart des non immigrés et seuls un peu plus de 20 % ont un diplôme du supérieur, contre 30 % des non

Graphique 1 • Part des immigrés dans la population des 15-64 ans de 2003 à 2011



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, en 2011, les immigrés représentent 10,0 % de la population totale et 9,6 % de la population active de 15 à 64 ans.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2011 ; calcul Dares.

Tableau 1 • Répartition des 15-64 ans par âge, sexe et niveau de diplôme en 2003 et 2011

En %

	Non immigrés	Immigrés	dont :			
			Union européenne	Maghreb	Afrique subsaharienne	Autres pays
Part dans la population totale de 15 à 64 ans						
2003	91,4	8,6	3,0	2,8	1,0	1,8
2011	90,0	10,0	3,0	3,1	1,5	2,5
Part des femmes						
2003	50,7	50,7	52	48	51	53
2011	50,6	53,1	53	51	56	54
Répartition par tranche d'âge						
2003						
15-29 ans	30,1	18,5	9	20	28	26
30-54 ans	54,3	62,8	65	61	65	62
55-64 ans	15,6	18,7	126	19	7	13
2011						
15-29 ans	29,1	18,7	14	17	26	22
30-54 ans	50,9	61,6	59	63	64	62
55-64 ans	20,0	19,7	28	20	10	15
Répartition par diplôme (hors personnes en cours d'études initiales)						
2003						
Supérieur	23,8	17,7	18	12	21	26
Secondaire	44,0	25,2	28	22	24	26
Peu ou pas diplômés	32,2	57,1	54	66	56	49
2011						
Supérieur	29,5	21,9	21	16	25	29
Secondaire	44,4	28,9	33	26	28	29
Peu ou pas diplômés	26,1	49,2	46	58	47	43

Concepts : mesure en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête ; répartition par diplôme hors personnes en cours d'études initiales.

Lecture : en moyenne, en 2011, 3,1 % de la population des 15-64 ans sont immigrés originaires du Maghreb ; parmi ceux qui ont terminé leurs études, 58 % n'ont pas de diplôme du 2^e cycle de l'enseignement secondaire (peu ou pas diplômés).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 et 2011 ; calcul Dares.

immigrés. Les immigrés d'origine maghrébine sont les moins diplômés, avec seulement 16 % de diplômés du supérieur et près de 60 % de peu ou pas diplômés. Comme pour les non immigrés, la hausse du niveau de diplôme de la population immigrée en âge de travailler a été importante entre 2003 et 2011.

La féminisation et l'élévation du niveau de diplôme de la population des immigrés entre 2003 et 2011 a concerné les quatre groupes d'origine géographique étudiés ici.

4 immigrés sur 10 sont originaires d'Algérie, du Maroc ou du Portugal

Le Maroc, l'Algérie et le Portugal sont les pays d'où proviennent le plus d'immigrés : 570 000 âgés de 15 à 64 ans pour le Maroc, 520 000 pour l'Algérie et 480 000 pour le Portugal en 2011. Viennent ensuite la Turquie (210 000), la Tunisie (150 000), l'Italie (140 000), puis l'Espagne (120 000). Au total, la moitié des immigrés sont originaires d'un de ces sept pays et 40 % sont originaires du Maroc, de l'Algérie ou du Portugal.

Les immigrés originaires de l'Union européenne, issus de courants migratoires plus anciens, sont les plus âgés, en particulier ceux originaires d'Italie et d'Espagne (respectivement 52 et 50 ans en moyenne sur 2009-2011) (tableau 2). Leur durée de présence en France

est élevée : environ 37 ans en moyenne pour l'Espagne et l'Italie et 30 ans pour le Portugal.

Arrivés en moyenne plus récemment en France, les immigrés d'origine maghrébine sont plus jeunes que les immigrés d'origine européenne. Ils ont entre 41 à 43 ans en moyenne sur la période 2009-2011 selon qu'ils sont d'origine marocaine, algérienne ou tunisienne et leur durée de présence sur le territoire français varie de 21 à 23 ans en moyenne.

Les immigrés originaires d'Asie du sud-est (Vietnam, Laos, Cambodge) sont un peu plus âgés, en moyenne, que ceux originaires du Maghreb, tandis que ceux venant de Turquie et de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne sont plus jeunes.

La participation au marché du travail des immigrés varie beaucoup selon le pays d'origine pour les femmes, tandis qu'elle est proche de celle des non immigrés pour les hommes

En 2011, 78,5 % des hommes et 58,6 % des femmes immigrés âgés de 15 à 64 ans sont présents sur le marché du travail, en emploi ou au chômage selon les critères internationaux définis par le BIT contre respectivement 74,4 % et 67,0 % des non immigrés (tableau 3).

Tableau 2 • **Caractéristiques et situation d'activité des 15-64 ans selon les principaux pays d'origine sur la période 2009-2011**

En %

	Poids parmi les immigrés			Âge moyen			Durée moyenne de présence		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Maroc.....	14,6	14,4	14,5	41,9	40,9	41,4	21,8	20,7	21,2
Algérie.....	13,3	12,2	12,7	41,7	42,1	41,9	21,0	21,1	21,0
Portugal.....	13,5	12,1	12,8	46,0	46,3	46,1	29,6	30,5	30,0
Turquie.....	5,6	4,6	5,1	40,6	38,8	39,8	20,5	19,5	20,0
Tunisie.....	5,2	3,6	4,4	43,5	43,5	43,5	24,0	22,8	23,4
Italie.....	3,9	3,0	3,4	52,1	51,0	51,6	37,3	36,4	36,9
Espagne.....	3,0	2,8	2,9	50,3	49,9	50,1	38,6	37,0	37,8
Afrique subsaharienne.....	13,7	15,1	14,4	39,8	37,3	38,5	17,3	15,0	16,0
Vietnam, Laos, Cambodge.....	2,7	2,8	2,7	46,1	43,3	44,6	28,5	24,5	26,4
	Taux d'activité			Taux d'emploi			Taux de chômage		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Non immigrés.....	74,6	67,0	70,7	68,4	61,1	64,7	8,2	8,9	8,5
Ensemble des immigrés.....	78,0	58,0	67,5	66,1	48,0	56,6	15,3	17,2	16,1
Maroc.....	75,3	46,8	60,4	59,5	35,2	46,8	21,0	24,8	22,5
Algérie.....	79,6	50,0	64,7	63,5	36,3	49,8	20,2	27,4	23,0
Portugal.....	82,3	75,3	78,8	77,6	71,2	74,4	5,7	5,4	5,6
Turquie.....	81,3	32,0	57,8	64,4	19,3	42,9	20,8	39,7	25,8
Tunisie.....	76,3	48,5	64,2	59,2	38,2	50,1	22,3	21,1	21,9
Italie.....	65,8	55,9	61,3	61,5	49,6	56,0	6,6	11,3	8,5
Espagne.....	74,8	59,3	67,0	70,2	54,1	62,0	6,2	8,8	7,4
Afrique subsaharienne.....	82,1	66,0	73,3	65,7	51,7	58,0	20,0	21,7	20,9
Vietnam, Laos, Cambodge.....	80,8	68,3	74,1	74,9	57,6	65,6	7,3	15,6	11,4

Concept : activité au sens du BIT mesurée en moyenne sur la période 2009-2011.

Lecture : en moyenne, de 2009 à 2011, 12,8 % des immigrés âgés de 15 à 64 ans sont d'origine portugaise et leur taux de chômage s'élève à 5,6 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2009-2011 ; calcul Dares.

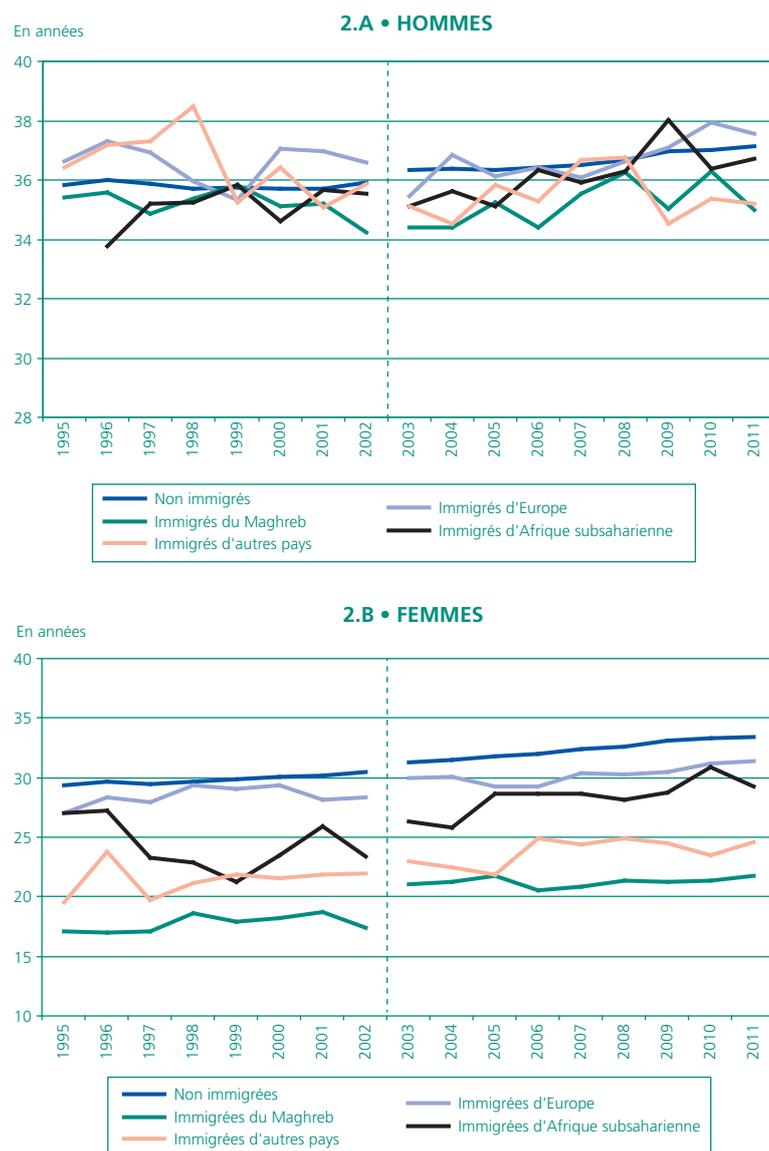
Qu'ils soient d'origine communautaire, du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou d'un autre pays, le taux d'activité des hommes immigrés est supérieur à celui des non immigrés. C'est la conséquence d'une pyramide des âges différente de celle des non immigrés et non le signe d'une présence plus importante sur le marché du travail à chaque âge. Il y a notamment, dans la population en âge de travailler, en proportion, moins de jeunes et plus de personnes d'âge intermédiaires chez les immigrés que chez les non immigrés, alors que le taux d'activité des 15-29 ans est très inférieur à celui des 30-49 ans, pour les immigrés comme pour les non immigrés. L'espérance d'activité, indicateur obtenu en sommant les taux d'activité à chaque âge, permet de corriger les différences de structures démographiques. Cet indicateur correspond au nombre d'années pendant lequel un immigré (resp. un non immigré) serait actif en moyenne s'il était présent sur le territoire métropolitain continûment de 15 à 64 ans et connaissait à chaque âge les conditions d'activité que connaissent les immigrés (resp. les non immigrés) présents en France l'année considérée (encadré 1). Contrairement au taux d'activité, l'espérance d'activité entre 15 et 64 ans des hommes immigrés est proche de celle des non immigrés tout au long des années 2000 et même légèrement inférieure pour les immigrés d'origine maghrébine (graphique 2.A).

En 2011, le taux d'activité des femmes immigrées est inférieur de 8 points à celui des non immigrées. Pour les femmes originaires de l'Union européenne ou d'Afrique subsaharienne, il est assez proche de celui des non immigrées (respectivement +1 et -2 points), tandis que pour les femmes originaires du Maghreb il est de près de 20 points inférieur (49 %). Un faible niveau est en effet enregistré pour les trois pays du Maghreb (entre 46 % et 50 % sur la période 2009-2011), alors que le taux d'activité des immigrées originaires de Turquie est encore plus faible (32 % sur 2009-2011). À l'inverse, le taux d'activité des femmes immigrées est nettement supérieur à celui des non

immigrées pour les femmes nées au Portugal (75 % sur 2009-2011).

Une fois corrigées les différences de structure démographique, la présence des femmes immigrées sur le marché du travail est plus faible que celle des non immigrées quelle que soit l'origine. Alors que l'espérance d'activité entre 15 et 64 ans des femmes non immigrées est de 33,4 années en 2011, elle est proche de 31 ans pour les immigrées originaires de l'Union européenne, de 29 ans pour celles d'origine subsaharienne, de 25 ans pour les immigrées originaires d'une autre zone géographique que l'Union européenne ou

Graphique 2 • **Espérance d'activité entre 15 et 64 ans selon le sexe de 1995 à 2011**



Source : Insee, enquêtes Emploi 1995-2011 ; calcul Dares.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1995-2011 ; calcul Dares.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle de 2003 à 2011 et à la date de l'enquête selon l'ancienne interprétation des critères du BIT de 1995 à 2002 ; Europe = pays du continent européen de 1995 à 2002 et de l'Union européenne à 27 pays depuis 2003 ; l'espérance d'activité d'un immigré est le nombre d'années pendant lequel il serait actif s'il était présent en France de 15 à 64 ans et connaissait à chaque âge les conditions d'activité que connaissent les immigrés présents en France l'année considérée (voir encadré 1).

L'espérance d'activité par grandes catégories d'origine peut fluctuer assez sensiblement d'une année sur l'autre compte tenu du nombre assez restreint d'observations disponibles à chaque âge. De ce fait, ces courbes doivent essentiellement s'interpréter en tendance.

Remarque : le point 1995 pour les hommes immigrés originaires de l'Afrique subsaharienne n'est pas significatif. Lecture : en moyenne, les femmes immigrées originaires du Maghreb passeraient 21,7 années en activité entre 15 et 64 ans si elles connaissaient à chaque âge les conditions d'activité observées en 2011 (espérance d'activité). Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Tableau 3 • Situations d'activité des 15-64 ans selon le sexe

Population totale en milliers, taux et répartition en %

	2003			2007			2011		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Population totale	18 933	19 495	38 701	19 459	20 105	39 564	19 693	20 364	40 057
Répartition									
Non immigrés	91,4	91,5	91,4	91,2	90,7	91,0	90,5	89,6	90,0
Immigrés	8,6	8,5	8,6	8,8	9,3	9,0	9,5	10,4	10,0
dont : Union européenne	2,9	3,1	3,0	2,5	2,9	2,7	2,8	3,1	3,0
Maghreb	2,9	2,6	2,8	2,9	2,8	2,8	3,1	3,1	3,1
Afrique subsaharienne	1,0	1,0	1,0	1,2	1,2	1,2	1,3	1,6	1,5
Autres pays	1,7	1,9	1,8	2,2	2,4	2,3	2,3	2,6	2,4
Taux d'activité									
Non immigrés	75,6	65,1	70,3	74,4	66,1	70,2	74,4	67,0	70,6
Immigrés	76,6	55,7	66,0	78,0	56,4	66,7	78,5	58,6	68,0
dont : Union européenne	79	65	72	75	64	69	79,0	68	73
Maghreb	74	47	61	77	47	62	77,0	49	62
Afrique subsaharienne	78	58	68	82	64	73	82,0	65	73
Autres pays	77	52	64	80	54	66	78,0	56	66
Taux d'emploi									
Non immigrés	70,4	59,3	64,7	69,3	60,9	65,0	68,3	61,1	64,6
Immigrés	64,7	46,7	55,6	67,3	46,7	56,5	66,7	48,2	56,9
dont : Union européenne	74	60	67	70	59	64	73,0	62	67
Maghreb	56	35	46	63	35	49	62,0	36	48
Afrique subsaharienne	58	45	51	67	50	58	65,0	50	57
Autres pays	67	42	54	70	43	56	66,0	46	55
Taux de chômage									
Non immigrés	6,9	9,0	7,9	6,9	7,9	7,3	8,1	8,9	8,5
Immigrés	15,5	16,3	15,9	13,7	17,4	15,3	15,1	17,8	16,3
dont : Union européenne	6	8	7	6	8	7	7,0	9	8
Maghreb	24	25	24	18	25	21	20,0	27	23
Afrique subsaharienne	26	22	24	18	22	20	21,0	24	22
Autres pays	13	19	16	13	20	16	16,0	17	16

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003, 2007 et 2011 ; calcul Dares.

Concept : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle.

Lecture : en moyenne, en 2011, 68,0 % des immigrés âgés de 15 à 64 ans sont actifs et, parmi ces actifs, 16,3 % sont au chômage (taux de chômage, encadré 1).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

l'Afrique et de 21 ans pour les femmes d'origine maghrébine.

Depuis 2003, la présence sur le marché du travail des femmes immigrées tend à s'accroître, comme celle des femmes non immigrées, sauf pour celles d'origine maghrébine dont la présence est restée stable (graphique 2.B).

À caractéristiques données (âge, nombre d'enfants, durée de séjour depuis la fin des études initiales, diplôme, lieu d'obtention du diplôme et lieu de résidence), la probabilité d'activité des femmes immigrées relativement aux non immigrées est plus élevée que celle observée sur les taux d'activité bruts pour les huit principaux pays d'origine et l'Afrique sub-saharienne. En effet, les femmes immigrées sont en moyenne moins diplômées que les non immigrées. Sauf pour celles originaires de l'Union européenne, ces femmes ont plus d'enfants (de 30 % à 40 % selon la région d'origine ont au moins deux enfants de moins de 18 ans, contre 23 % des non immigrées) et habitent plus souvent en Zus (de 15 % à 30 % selon la région d'origine habitent en Zus, contre 5 % des non immigrées), caractéristiques jouant à la baisse sur les taux d'activité des femmes (tableau 4).

À caractéristiques comparables, les écarts restent cependant très importants. Une femme immigrée originaire du Portugal a 2,4 fois plus de chances qu'une femme non immigrée d'être active plutôt

qu'inactive. À l'inverse, une femme originaire d'un pays du Maghreb à une probabilité d'être active inférieure d'un tiers à la moitié par rapport à une femme non immigrée ayant les mêmes caractéristiques. Pour une femme originaire de Turquie, la probabilité est inférieure des deux tiers.

Le taux de chômage des immigrés est très variable selon le pays d'origine, mais il connaît des fluctuations conjoncturelles proches de celles du taux de chômage des non immigrés

Le taux de chômage de l'ensemble des immigrés est de 16,3 % en 2011, contre 8,5 % pour les non immigrés (tableau 3). Alors que le taux de chômage des immigrés d'un pays européen est très proche de celui des non immigrés, pour ceux originaires d'Afrique il est environ 2,5 fois supérieur : 23,0 % pour le Maghreb et 22,0 % pour l'Afrique subsaharienne. Celui des immigrés originaires d'un autre pays est proche de celui de l'ensemble des immigrés.

Sur l'ensemble des années 2009-2011, le taux de chômage moyen des immigrés originaires d'un des trois pays du Maghreb et de la Turquie a dépassé les 20 % contre 8 % pour les non immigrés. À l'opposé, pour les immigrés nés au Portugal ou

Tableau 4 • Impact des caractéristiques sociodémographiques et de l'origine sur le taux d'activité des femmes et le taux de chômage des 15-64 ans (2009-2011)

Répartition de l'échantillon en %

	Chances d'être actives pour les femmes de 15-64 ans			Risque d'être au chômage pour les actifs de 15-64 ans		
	Répartition de l'échantillon (femmes de 15 à 64 ans)	Rapport des chances d'être active pour les femmes	Rapport des chances d'être active à caractéristiques comparables	Répartition de l'échantillon (actifs de 15 à 64 ans)	Rapport des chances d'être au chômage	Rapport des chances d'être au chômage à caractéristiques comparables
Origine géographique						
Non immigrés	90,0	référence	référence	90,7	référence	référence
Italie.....	0,3	0,7	0,9*	0,3	0,9	1,0
Espagne.....	0,3	0,9	1,0*	0,3	1,0	1,0
Portugal.....	1,2	1,8	2,4	1,4	0,7	0,5
Autre Europe.....	1,7	0,8	0,7	1,4	1,5	1,9
Algérie.....	1,2	0,5	0,6	1,1	3,6	2,2
Tunisie.....	0,4	0,5	0,7	0,4	3,1	2,2
Maroc.....	1,4	0,4	0,5	1,2	2,9	2,1
Afrique subsaharienne.....	1,5	0,9	1,2	1,5	3,2	1,9
Asie du sud est.....	0,3	1,0	1,3	0,3	1,6	1,2
Turquie.....	0,5	0,2	0,3	0,4	4,0	1,9
Autres pays.....	1,3	0,8	0,6	1,1	1,8	1,6
Sexe						
Hommes.....				52,2	référence	référence
Femmes.....				47,7	1,1	1,2
Diplôme						
Certificat d'études primaires ou non diplômés ...	21,7	0,4	0,5	16,6	1,9	1,6
Brevet.....	8,3	0,8	0,8	7,4	1,5	1,4
CAP, BEP ou équivalent.....	21,2	référence	référence	25,4	référence	référence
Bac.....	18,7	1,3	1,2	18,6	0,9	0,8
Bac+2.....	14,5	2,0	1,8	14,4	0,6	0,6
Bac+3 ou plus.....	15,6	2,3	2,1	17,5	0,6	0,7
Pays d'obtention du diplôme						
Non immigré ou diplôme le plus élevé obtenu en France.....	92,5	référence	référence	94,0	référence	référence
Diplôme obtenu à l'étranger.....	7,5	0,4	0,6	6,0	2,1	0,9
Âge						
15-24 ans.....	7,1	0,7	0,7	8,1	4,6	2,0
25-29 ans.....	10,4	0,8	0,7	11,9	1,8	1,6
30-34 ans.....	10,8	0,7	0,6	12,2	1,2	1,2
35-39 ans.....	12,1	0,9	0,8	14,0	1,0	1,1
40-45 ans.....	12,3	référence	référence	14,3	référence	référence
45-49 ans.....	12,4	1,0	1,1	14,2	0,8	0,9
50-54 ans.....	12,0	0,7	0,8	13,0	0,8	0,9
55-59 ans.....	11,8	0,3	0,3	9,7	0,9	1,0
60-64 ans.....	11,2	0,0	0,0	2,7	0,7	0,8
Durée de séjour depuis la fin des études initiales						
Moins de 5 ans.....	9,9	0,8	0,7	10,7	3,6	1,3
5 à 10 ans.....	11,4	0,8	0,8	12,9	1,7	1,1
10 à 14 ans.....	11,2	0,8	0,9	12,9	1,3	1,1
15 à 20 ans.....	9,6	référence	référence	11,2	référence	référence
20 à 24 ans.....	10,1	1,1	1,1	11,9	1,0	1,0
25 à 30 ans.....	10,5	1,1	1,0*	12,0	0,9	0,9
Plus de 30 ans.....	37,2	0,2	0,7	28,4	0,9	0,8
Catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteur.....				1,9	0,0	0,1
Indépendant.....				6,2	0,3	0,4
Cadre.....				16,0	0,3	0,4
Profession intermédiaire.....				23,5	0,3	0,5
Employés.....				28,7	0,7	0,7
Ouvriers.....				22,3	référence	référence
Chômeurs n'ayant jamais travaillé.....				1,4	-	-
Lieu de résidence						
Commune rurale.....	22,5	1,0	1,2	23,3	0,7	0,7
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants.....	17,4	0,9	1,0	17,2	0,9	0,8
Unité urbaine de 20 000 à 200 000 hors Zus.....	16,2	0,9	1,0*	15,7	1,1	1,1
Unité urbaine de 20 000 à 200 000 en Zus.....	2,0	0,5	0,8	1,7	3,3	1,8
Unité urbaine de 200 000 et plus hors Zus.....	22,2	référence	référence	22,3	référence	référence
Unité urbaine de 200 000 et plus en Zus.....	2,6	0,5	0,8	2,2	2,5	1,4
Agglomération parisienne hors Zus.....	15,2	1,3	1,4	15,9	0,8	0,8
Agglomération parisienne avec Zus.....	1,8	0,8	1,2	1,8	1,9	1,2
Nombre d'enfant						
Pas d'enfant.....	41,9	référence	référence	38,5	référence	référence
Un enfant.....	24,4	2,0	0,9	25,3	1,2	1,0
Deux enfants.....	22,7	2,4	0,7	25,2	0,9	0,9
Trois enfants ou plus.....	10,9	1,1	0,3	11,1	1,6	1,1

Source : Insee, enquêtes Emploi 2009-2011 ; calcul Dares.

(*) Indique que les données ne sont pas significatives au seuil de 10 %.

Lecture : une femme immigrée originaire du Portugal a une probabilité d'être active plutôt que de ne pas l'être 2,4 fois supérieure à celle d'une femme non immigrée présentant les mêmes caractéristiques (âge, niveau de diplôme et pays d'obtention, durée de séjour depuis la fin des études initiales,...).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

en Espagne, il n'a atteint que 5,6 % et 7,4 % ; pour ceux nés en Italie, il a été équivalent à celui des non immigrés. Il s'est élevé à 11,4 % pour les immigrés asiatiques originaires du Vietnam, du Laos ou du Cambodge (tableau 2).

Tout au long de la période 1995-2011, les taux de chômage des immigrés originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne ont été beaucoup plus élevés que celui des non immigrés, respectivement de 2,6 à 3,2 fois et de 2,4 à 3,1 fois supérieur selon les années. Le taux de chômage des immigrés originaires d'un pays européen a sur la même période toujours été très proche de celui des non immigrés (graphique 3).

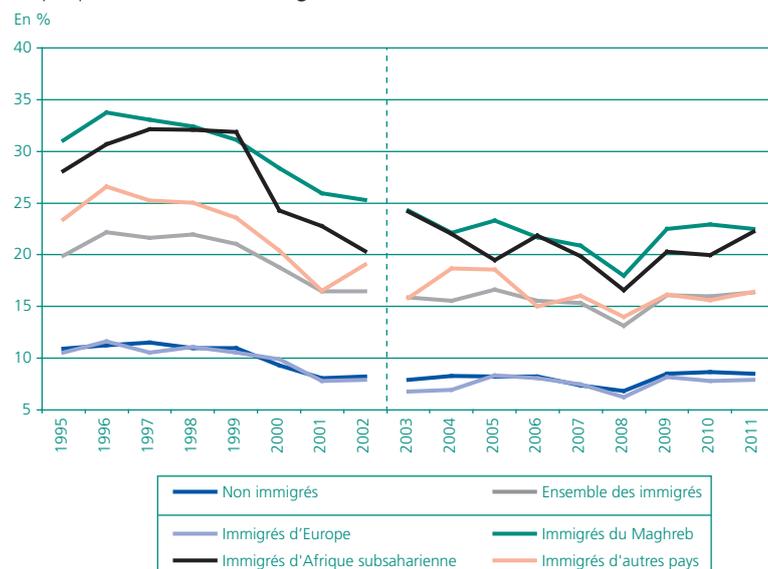
Sur les années 2003-2011, les évolutions trimestrielles du taux de chômage des différentes catégories d'immigrés et celles des non immigrés ont été assez parallèles, reflétant en large part la situation conjoncturelle sur le marché du travail (graphique 4). Ainsi, aux 4^{es} trimestres 2009 et 2011, la probabilité d'un actif immigré, comme celle d'un non immigré, d'être au chômage plutôt qu'en emploi est de 1,3 à 1,4 fois supérieure à celle observée au 2^e trimestre 2008, soit juste avant que la récession de 2008-2009 ne se répercute sur le marché du travail. Ce rapport est le même pour les immigrés originaires du Maghreb, du reste de l'Afrique (1,5 au 4^e trimestre 2011 pour ces derniers) et pour ceux qui sont nés dans un pays de l'Union européenne.

À sexe, âge, nombre d'enfants, durée de séjour depuis la fin des études initiales, diplôme, lieu d'obtention du diplôme, lieu de résidence et catégorie socioprofessionnelle donnés, l'écart de probabilité d'être au chômage plutôt qu'en emploi entre les actifs immigrés et les non immigrés est moindre que celui observé sur les taux de chômage bruts, à l'exception de certains pays européens (tableau 4). À caractéristiques comparables, les actifs immigrés d'origines algérienne, tunisienne, marocaine ou turque ont un risque d'être au chômage plutôt qu'en emploi 2 fois plus fort que les actifs non immigrés, contre de 3 à 4 fois plus lorsque l'on compare les taux de chômage bruts. Pour les immigrés d'origine

européenne, la prise en compte de ces caractéristiques ne modifie que peu la probabilité d'être au chômage plutôt qu'en emploi : elle est la même que celle des non immigrés pour les immigrés d'origine italienne ou espagnol, 2 fois moindre pour ceux d'origine portugaise, mais près de 2 fois supérieure pour les autres pays européens. Les immigrés nés en Asie du sud-est ont un risque de chômage de 20 % supérieur à celui des non immigrés.

Le moindre risque d'être au chômage pour les immigrés une fois tenu compte des autres caractéristiques sociodémographiques s'explique

Graphique 3 • Taux de chômage annuels des 15-64 ans de 1995 à 2011

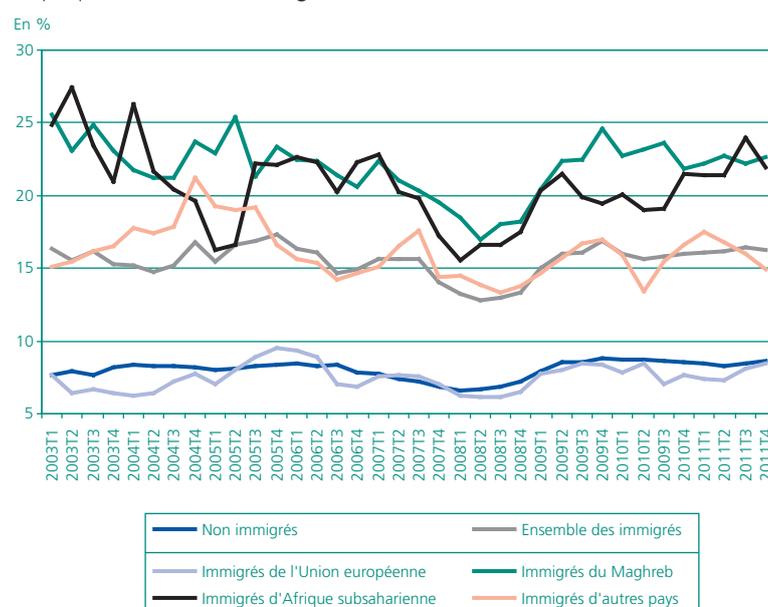


Concept : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle de 2003 à 2011 et à la date de l'enquête selon l'ancienne interprétation des critères du BIT de 1995 à 2002 ; Europe = pays du continent européen de 1995 à 2002 et de l'Union européenne à 27 pays depuis 2003.

Lecture : en moyenne, en 2011, le taux de chômage des immigrés âgés de 15 à 64 ans originaires du Maghreb est de 22,5 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 4 • Taux de chômage trimestriel des 15-64 ans de 2003 à 2011



Concept : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.

Le taux de chômage trimestriel par grandes catégories d'origine peut fluctuer assez sensiblement d'un trimestre à l'autre compte tenu du nombre assez restreint d'observations disponibles. De ce fait, les courbes doivent essentiellement s'interpréter en tendance sur plusieurs trimestres.

Lecture : en moyenne, au 4^e trimestre 2011, le taux de chômage des immigrés âgés de 15 à 64 ans originaires du Maghreb est de 22,6 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1995-2011 ; calcul Dares.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2011 ; calcul Dares.

Tableau 5 • **Part du halo du chômage et des chômeurs de longue durée des 15-64 ans selon le sexe**

En % de la population totale pour le halo du chômage et des chômeurs pour le chômage de longue durée

	Part des chômeurs de longue durée			Part du halo de chômage		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Par régions d'origine (2011)						
Non immigrés	42	39	40	1,6	2,3	1,9
Ensemble des immigrés	44	51	48	2,7	4,5	3,6
dont : Union européenne	43	46	45	1,6	2,4	2,0
Maghreb	47	58	52	3,2	5,1	4,2
Afrique subsaharienne	42	48	45	4,1	5,7	5,0
Autres pays	41	49	45	2,7	5,3	4,1
Pour les principaux pays d'origine (2009-2011)						
Maroc	47	52	50	3,9	5,1	4,5
Algérie	49	56	52	3,5	5,5	4,5
Portugal	39	41	40	1,0	1,5	1,3
Turquie	37	51	43	3,0	5,2	4,1
Tunisie	45	58	49	3,1	4,1	3,6
Italie	38	49	44	1,1	2,9	1,9
Espagne	26	43	35	1,2	2,6	1,9
Vietnam, Laos, Cambodge	47	52	50	2,5	3,0	2,8

Concepts : halo du chômage = personnes inactives au sens du BIT mais souhaitant travailler ; chômeurs au sens du BIT pour les chômeurs de longue durée, moyennes annuelles (2011 et moyenne 2009-2011 pour les principaux pays), âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, sur la période 2009-2011, 1,3 % des immigrés originaires du Portugal âgés de 15 à 64 ans font partie du halo du chômage et 40 % des chômeurs au sens du BIT sont au chômage depuis au moins un an (chômeur de longue durée).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2009-2011 ; calcul Dares.

notamment par le fait que les immigrés sont en général moins diplômés, ont souvent obtenu leur diplôme hors de France, sont dans des professions plus exposées au chômage et résident plus souvent en Zus. Or le risque de chômage diminue avec le niveau de diplôme, s'accroît lorsque le diplôme des immigrés n'a pas été obtenu en France et est supérieur pour les résidents des Zus. Il est en revanche inférieur pour les cadres ou professions intermédiaires.

La part du chômage de longue durée parmi les immigrés d'origine européenne (45 %) est aussi plus élevée que parmi les chômeurs non immigrés, proche de celle des immigrés d'Afrique subsaharienne. Cela découle d'une structure par âge des actifs différente (les immigrés d'origine européenne, sont en moyenne les plus âgés, et, à l'opposé ceux d'origine subsaharienne sont parmi les plus jeunes) car de manière générale, l'ancienneté au chômage s'accroît avec l'âge.

Les situations de halo autour du chômage et de chômage de longue durée sont plus fréquentes pour les immigrés, notamment ceux originaires du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne

Comme pour le taux de chômage, la proportion de personnes âgées de 15 à 64 ans inactives et qui souhaiteraient travailler (« halo » du chômage, encadré 1), est plus importante en 2011 pour les immigrés d'origine africaine (4,2 % pour ceux du Maghreb et 5,0 % pour ceux d'Afrique subsaharienne) que pour les non immigrés ou les immigrés d'origine européenne (environ 2 % pour chacun). Ces différences se constatent pour les hommes et pour les femmes et, quelque soit l'origine, les femmes font plus souvent partie du halo du chômage que les hommes (tableau 5).

Les chômeurs immigrés du Maghreb, originaires du Maroc, de l'Algérie ou de la Tunisie, sont ceux dont l'ancienneté de chômage est la plus élevée : en 2011, 52 % d'entre eux sont au chômage depuis au moins un an (part du chômage de longue durée), contre 40 % des non immigrés. Pour les femmes originaires du Maghreb, la part du chômage de longue durée atteint 58 %, soit 20 points de plus que les non immigrées pour un écart de 5 points de plus pour les hommes.

Quelle que soit la région d'origine, l'emploi des immigrés est plus souvent à temps partiel et en situation de sous emploi que celui des non immigrés

En 2011, 29,9 % des femmes et 6,4 % des hommes de 15-64 ans en emploi travaillent à

Tableau 6 • **Temps partiel et sous emploi des 15-64 ans selon le sexe en 2011** En % de l'emploi

	Hommes	Femmes	Ensemble
Temps partiel			
Non immigrés	6,4	29,4	17,4
Immigrés	8,0	35,7	20,4
dont : Union européenne	5,8	34,6	19,8
Maghreb	7,4	38,9	19,4
Afrique subsaharienne	9,3	36,0	22,4
Autres pays	11,1	34,0	21,5
Ensemble des non immigrés et immigrés	6,5	29,9	17,6
Sous emploi			
Non immigrés	2,5	7,5	4,9
Immigrés	3,7	12,0	7,4
dont : Union européenne	2,3	8,6	5,3
Maghreb	4,4	15,6	8,6
Afrique subsaharienne	5,4	16,4	10,8
Autres pays	3,9	11,0	7,1
Ensemble des non immigrés et immigrés	2,6	7,9	5,1

Concepts : sous emploi au sens du BIT, moyennes annuelles.

Lecture : en 2011, 35,7 % des femmes immigrées âgées de 15 à 64 ans en emploi travaillent à temps partiel et 12,0 % sont en situation de sous emploi (encadré 1).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2011 ; calcul Dares.

Tableau 7 • Raison principale du travail à temps partiel des femmes de 15 à 64 ans en 2011

En % des femmes travaillant à temps partiel

	Pour exercer une autre activité professionnelle, suivre des études ou une formation	Pour raison de santé	N'a pas trouvé un travail à temps plein	Pour s'occuper de ses enfants ou un autre membre de la famille	Pour disposer de temps libre ou faire des travaux domestiques	Pour un autre motif
Non immigrées.....	7	5	29	35	16	8
Immigrées.....	7	7	41	26	13	6
dont : Union européenne.....	5	8	34	29	18	7
Maghreb.....	6	9	47	22	10	6
Afrique subsaharienne.....	8	5	55	21	4	7
Autres pays.....	11	5	36	31	13	5
Ensemble des non immigrés et immigrés.....	7	6	30	34	16	7

Source : Insee, enquête Emploi 2011 ; calcul Dares.

Lecture : 41 % des femmes immigrées sont à temps partiel principalement parce qu'elles n'ont pas pu trouver un emploi à temps plein.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

temps partiel (tableau 6). Le taux de temps partiel est plus élevé pour les femmes immigrées (36 % contre 29 % pour les femmes non immigrées), et cela quelle que soit leur origine géographique. Les ouvrières et les employées sont les plus exposées au temps partiel notamment lorsqu'elles sont d'origine immigrée. Ainsi, 42 % des employées et 46 % des ouvrières immigrées sont à temps partiel contre respectivement 37 % et 28 % pour les non immigrées. Pour les hommes, le travail à temps partiel est aussi plus fréquent pour l'ensemble des immigrés que pour les non immigrés (8 % contre 6 %), mais ce n'est pas le cas pour ceux originaires de l'Union européenne (6 %). La durée effective moyenne hebdomadaire de travail des immigrés travaillant à temps partiel est inférieure à celle des non immigrés : de 2,8 heures par semaine pour les femmes et de 1,8 heure pour les hommes.

Par rapport aux non immigrées, la raison principale du travail à temps partiel des femmes immigrées est plus souvent le fait de ne pas avoir trouvé de travail à temps plein (41 % contre 29 % pour les non immigrées en 2011), surtout pour les femmes originaires de l'Afrique subsaharienne ou du Maghreb (respectivement 55 % et 47 %, contre 34 % pour les femmes originaires de l'Union européenne). C'est moins souvent pour s'occuper de membres de sa famille (25 % contre 36 % pour les non immigrées) ou pour disposer de temps libre pour une autre occupation (13 % contre 16 %) (tableau 7).

Les femmes immigrées sont ainsi plus souvent en situation de sous emploi que les non immigrées, travaillant à temps partiel mais souhaitant travailler davantage ou bien au chômage technique ou partiel (encadré 1). Le taux de sous emploi atteint 16 % en 2011 pour les immigrées d'origine africaine, contre 9 % pour celles originaires de l'Union européenne et 7,5 % pour les femmes non immigrées (tableau 6). Pour les hommes, le taux de sous emploi des immigrés d'origine européenne (2,3 %) est proche de celui des non

immigrés (2,5 %), tandis qu'il est sensiblement supérieur pour les personnes originaires d'autres pays (de 4 à 5 % selon la région d'origine).

Les immigrés en emploi originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne sont deux fois plus souvent en contrat temporaire que ceux originaires de la communauté européenne

La proportion de non salariés parmi les immigrés en emploi est très proche de celle des non immigrés : 16 % pour les hommes et 7 % pour les femmes en 2011. Elle est inférieure pour ceux originaires d'Afrique, particulièrement pour ceux d'Afrique subsaharienne (-6 points pour les hommes comme pour les femmes), mais nettement supérieure pour les hommes originaires de l'Union européenne (20 %). Quelle que soit l'origine et le sexe, les immigrés travaillent nettement moins souvent dans la fonction publique (État, collectivités territoriales, hôpitaux publics) que les non immigrés : en 2011, c'est le cas de 10 % des immigrés en emploi, contre 20 % des non immigrés en emploi.

En 2011, 16 % des salariés immigrés ont un contrat temporaire, travaillant en intérim ou avec un contrat à durée déterminée, contre 13 % des non immigrés (tableau 8). Mais la situation est très contrastée selon la région d'origine : les salariés originaires de l'Union européenne sont deux fois moins souvent en contrat temporaire (10 %) que ceux originaires d'Afrique (19 % pour le Maghreb et 21 % pour l'Afrique subsaharienne). Ils sont même un peu moins souvent en contrat temporaire que les non immigrés. Comme pour les non immigrés, les femmes immigrées sont un peu plus fréquemment sous contrat temporaire que les hommes (17 % contre 16 % en 2011).

Tableau 8 • Statut d'emploi et type de contrat de travail des 15-64 ans selon le sexe en 2011

En % de l'emploi (part des non salariés et de la fonction publique) ou de l'emploi salarié (part des contrats temporaires)

	Part des non salariés dans l'emploi			Part de la fonction publique dans l'emploi			Part des contrats temporaires dans l'emploi salarié		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Par régions d'origine (2011)									
Non immigrés	14,7	7,6	11,3	15,2	26,5	20,6	12,8	13,7	13,2
Immigrés	15,8	7,0	11,8	7,0	14,5	10,4	15,7	16,8	16,2
dont : Union européenne	20,1	7,6	14,0	5,9	13,4	9,5	9,1	11,6	10,4
Maghreb	12,9	4,5	9,7	7,7	16,3	10,9	19,4	18,3	18,9
Afrique subsaharienne	8,5	1,8	5,2	8,5	17,4	12,9	18,8	23,2	21,0
Autres pays	17,6	11,5	14,9	7,0	12,9	9,7	17,7	19,3	18,5
Ensemble des non immigrés et immigrés.....	14,8	7,6	11,4	14,4	25,5	19,7	13,0	14,0	13,5
Pour les principaux pays d'origine (2009-2011)									
Maroc	12	4	9	8	15	11	19	19	19
Algérie	11	3	8	10	20	13	18	19	18
Portugal	15	4	10	2	9	6	6	8	7
Turquie	19	7	17	2	11	4	19	26	21
Tunisie	18	7	14	7	24	13	16	18	17
Italie	25	6	17	9	22	14	5	13	9
Espagne	19	9	14	8	22	14	14	8	11
Vietnam, Laos, Cambodge	18	9	14	7	12	9	8	13	10

Concepts : fonction publique = État + collectivités territoriales + hôpitaux publics ; contrat temporaire = intérim + CDD du secteur privé et des entreprises publiques + contractuels en CDD de la fonction publique, y compris contrats aidés en CDD.

Lecture : en 2011, 11,8 % des immigrés en emploi sont non salariés et parmi les salariés 16,2 % ont un contrat temporaire de la fonction publique y compris contrats aidés en CDD.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2011 ; calcul Dares.

Tableau 9 • Part des immigrés dans les grands secteurs économiques en 2011

En %

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire	Ensemble des secteurs
Hommes					
Non immigrés	96,2	92,8	82,0	91,5	90,5
Immigrés	3,8	7,2	18,0	8,5	9,5
dont : Union européenne	1,5	2,4	8,3	2,3	3,1
Maghreb	1,7	2,3	4,2	2,7	2,8
Afrique subsaharienne	0,0	0,9	1,6	1,4	1,3
Autres pays	0,6	1,5	3,9	2,1	2,2
Ensemble non immigrés et immigrés	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes					
Non immigrés	95,6	93,4	90,5	91,3	91,5
Immigrés	4,4	6,6	9,5	8,7	8,5
dont : Union européenne	2,4	3,0	4,7	3,2	3,2
Maghreb	0,6	1,1	1,0	2,0	1,9
Afrique subsaharienne	0,4	0,5	0,2	1,4	1,3
Autres pays	0,9	1,9	3,5	2,0	2,0
Ensemble non immigrés et immigrés	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble					
Non immigrés	96,0	93,0	82,9	91,4	91,0
Immigrés	4,0	7,0	17,1	8,6	9,0
dont : Union européenne	1,8	2,6	7,9	2,8	3,2
Maghreb	1,4	2,0	3,9	2,3	2,4
Afrique subsaharienne	0,1	0,8	1,4	1,4	1,3
Autres pays	2,5	4,3	11,8	4,9	5,3
Ensemble non immigrés et immigrés	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Concepts : intérimaires classés dans le secteur utilisateur.

Lecture : 17,1 % de l'ensemble des emplois du secteur de la construction sont occupés par des immigrés en 2011.

Champ : actifs occupés de 15-64 ans des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2011 ; calcul Dares.

Une présence importante dans les secteurs de la construction et de l'hôtellerie-restauration

Les hommes immigrés sont très présents dans la construction, secteur dans lequel 18,0 % des emplois masculins sont occupés par des immigrés en 2011, alors qu'ils n'occupent que 9,5 % de l'ensemble des emplois masculins (tableau 9). 20 % des hommes immigrés en emploi travaillent ainsi dans la construction, soit une proportion double de celle des non immigrés. Ce sont les

hommes immigrés originaires de l'Union européenne qui sont le plus présents : un peu plus d'un tiers des actifs occupés travaillent dans ce secteur en 2011. Pour les femmes, on ne constate pas de surreprésentation sensible de l'ensemble des immigrées dans la construction : leurs poids dans ce secteur, 9,5 % en 2011, est très proche de celui qu'elles occupent dans l'ensemble des emplois.

Les immigrés, hommes comme femmes, d'origine communautaire comme africaine ou de l'ensemble des autres pays, sont peu présents dans l'agriculture, secteur dans lequel ils occupent

4,0 % des emplois, contre 9,0 % dans l'ensemble des secteurs. C'est aussi le cas, mais à un degré moindre, dans l'industrie : 7 % des emplois industriels masculins et féminins sont occupés par des immigrés. Même dans l'automobile, secteur où ils étaient traditionnellement très nombreux, les hommes immigrés ne représentent que 8 % des travailleurs en 2011.

Dans le secteur tertiaire, bien que travaillant peu souvent dans l'administration publique, le poids des immigrés (8,6 %) est équivalent à celui qu'ils occupent dans l'ensemble des emplois, pour les hommes comme pour les femmes, et cela quelque soit la région d'origine. Outre l'administration, ils sont peu présents dans les secteurs des activités financières et de l'assurance, de l'enseignement et de la santé (environ 5 % des effectifs de chacun de ces secteurs en 2011). Ils sont en revanche très présents dans le secteur de l'hébergement et de la restauration et les activités de services administratifs et de soutien (location, agences de voyage, enquêtes et sécurité, services relatifs au bâtiment, aménagement paysager,...) : environ 20 % des actifs occupés sont immigrés dans ces deux secteurs. On observe aussi une présence non négligeable d'hommes et de femmes immigrés dans les secteurs à haute valeur ajoutée comme la recherche et le développement scientifique et les autres activités spécialisées, scientifiques ou techniques, signe de flux migratoire d'une population plus qualifiée et plus éduquée.

Une « ségrégation professionnelle » élevée pour les immigrés

En moyenne sur les années 2009-2011, les immigrés représentent plus de 15 % des effectifs dans onze métiers. On compte un tiers d'immigrés parmi les employés de maison, plus fréquemment d'origine européenne, et près de 29 % parmi les agents de gardiennage et de sécurité, plus fréquemment d'origine africaine (tableau 10).

Les immigrés sont aussi très présents dans les métiers d'ouvriers du gros œuvre du bâtiment et des travaux publics (environ un quart des effectifs). Une spécialisation professionnelle par origine géographique semble là aussi se dessiner : les ouvriers du gros œuvre du bâtiment et des travaux publics sont très fréquemment d'origine européenne lorsqu'ils sont qualifiés alors que les immigrés d'origine maghrébine sont davantage présents parmi les ouvriers non qualifiés.

Les immigrés sont aussi très présents parmi les ouvriers du textile et du cuir (19 % des ouvriers qualifiés et 15 % des ouvriers non qualifiés). Près de 20 % des employés, agents de maîtrise, cadres et patrons d'hôtels ou de restaurants sont des immigrés ; ceux originaires d'Afrique subsaharienne quasi exclusivement employés ou agents de maîtrise et ceux d'origine communautaire, plutôt patrons ou cadres d'hôtels. Les métiers de cuisinier et d'agent d'entretien comptent 15 % à 16 % d'immigrés, avec une surreprésentation des immigrés d'origine africaine.

Tableau 10 • Part des immigrés dans les vingt métiers où ils sont le plus présents selon l'origine (2009-2011)

Effectifs en millier, parts en %

	Effectifs	Part des immigrés	dont :			
			Union européenne	Maghreb	Afrique subsaharienne	Autres pays
Employés de maison.....	240	34,7	52	16	11	19
Agents de gardiennage et de sécurité.....	194	28,6	34	30	23	11
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment.....	393	27,1	58	17	4	19
Ouvriers non qualifiés gros œuvre, travaux publics et extraction.....	214	24,6	36	27	10	25
Ouvriers qualifiés travaux publics, béton, extraction.....	109	21,6	44	25	10	20
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration.....	372	19,4	18	25	23	32
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir.....	70	19,0	20	23	7	47
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants.....	209	17,7	31	24	1	41
Cuisiniers.....	347	16,4	13	27	22	36
Ouvriers non qualifiés du cuir et textile.....	23	15,3	27	22	0	49
Agents d'entretien.....	1 226	15,3	25	35	23	16
Aides à domicile et ménagères.....	533	14,2	34	26	22	16
Assistantes maternelles.....	436	12,9	29	34	22	13
Ouvriers qualifiés second oeuvre.....	520	12,9	43	26	13	17
Conducteurs engins bâtiment et travaux publics.....	78	11,8	37	43	6	12
Employés et opérateurs informatiques.....	39	11,6	28	23	6	41
Ouvriers non qualifiés second oeuvre.....	132	11,5	21	35	21	21
Ouvriers non qualifiés enlèvement ou formage métal.....	42	11,3	31	36	11	21
Ouvriers qualifiés formage métal.....	151	10,7	37	40	11	10
Artisans et ouvriers artisanaux.....	130	10,6	37	21	9	32
Ensemble.....	25 580	8,6	35	27	14	22

Source : Insee, enquêtes Emploi 2009-2011 ; calcul Dares.

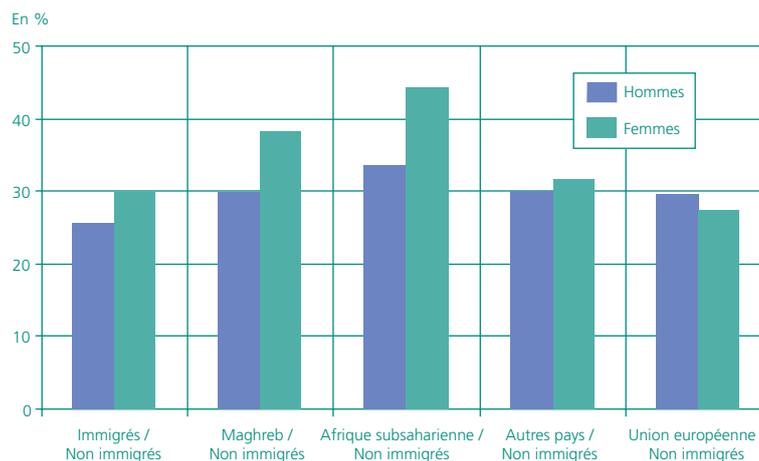
Lecture : 34,7 % des employés de maison sont immigrés ; parmi eux, 52 % sont d'origine européenne, 16 % d'origine maghrébine, 11 % d'Afrique subsaharienne et 19 % originaires d'autres pays.

Remarque : les métiers comptant moins de 25 000 personnes ne sont pas pris en compte.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

L'indice de « ségrégation professionnelle » (1) permet de comparer de façon synthétique la répartition des professions entre les immigrés et les non immigrés. Sur la période 2009-2011 cet indice est de 26 % pour les hommes immigrés et de 30 % pour les femmes immigrées, ce qui signifie que 26% des hommes immigrés (respectivement 30 % des femmes immigrées) devraient changer de profession pour parvenir à une répartition professionnelle identique à celle des hommes non immigrés (graphique 5). C'est une valeur proche de l'indice de ségrégation entre les sexes (de 26 à 27 %). Pour les femmes, l'indice de ségrégation est plus élevé pour les immigrées originaires d'Afrique subsaharienne que pour celles originaires de l'Union européenne ou d'un autre pays. Ainsi, respectivement 44 % et 38 % des femmes immigrées originaires de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb, devraient changer

Graphique 5 • **Ségrégation professionnelle des immigrés dans les métiers selon le sexe et la région d'origine (2009-2011)**



Lecture : 25,6 % de l'ensemble des hommes immigrés devraient changer de métiers pour avoir une répartition identique à celle des hommes non immigrés.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

de profession pour parvenir à une répartition professionnelle identique à celle des femmes non immigrées. C'est nettement plus que pour les hommes de la même origine, qui présentent eux un indice de ségrégation relativement proche de celui des hommes originaires d'autres régions.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2009-2011 ; calcul Dares.

Claude MINNI, Mahrez OKBA (Dares).

Pour en savoir plus

Beauchemin C., Hamel, C., Simon P. (2010), « Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats », *Documents de travail* n° 168, Ined.

Boëlle J., Borrel C. (2001), « De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », *Insee Première* n° 791, juillet.

Breem Y. (2010), « Sous emploi et précarité chez les immigrés », *Info-Migrations* n° 17, Décembre

Chardon O. (2001), « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis 20 ans », *Insee Première* n° 796, Insee.

Insee (2012), « Les immigrés et descendants d'immigrés en France », *Collection « Références »*, Édition 2012.

Jolly C., Laine F., Breem Y. (2012), « L'emploi et les métiers des immigrés », *Document n° 2012-01*, Centre d'analyse stratégique, février.

Okba M. (2009), « Habiter en Zus et être immigré : un double risque sur le marché du travail », *Premières Synthèses* n° 48.1, Dares, novembre.

Perrin-Haynes J. (2008), « L'activité des immigrés en 2007 », *Insee Première* n° 1212, octobre.

Tavan C. (2005), « Les immigrés en France : une situation qui évolue », *Insee Première* n° 1042, septembre.

(1) La « ségrégation professionnelle » est mesurée à partir de la nomenclature des familles professionnelles (87 postes) avec l'indice de dissimilarité de Duncan. Cet indice s'interprète comme le pourcentage d'actifs occupés immigrés qui devraient changer de profession pour obtenir une répartition identique à celle de la population non immigrée. Plus l'indice est proche de 1, plus la ségrégation professionnelle est élevée, plus il est proche de 0, plus la répartition des professions entre les deux populations d'actifs occupés est proche.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la Dares)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) / Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Marie Ruault. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton - Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.

Conception graphique : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : dares.communication@travail.gouv.fr

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128.



L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE

Les données de cette publication sont issues de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des ménages. Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Jusqu'en 2002, l'enquête avait lieu au cours d'un mois précis de l'année, généralement en mars, auprès d'environ 75 000 personnes de 15 ans ou plus. Depuis 2003, elle est réalisée en continu tout au long de l'année en France métropolitaine. Jusqu'en 2008, quelques 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondaient chaque trimestre ; elles sont interrogées six trimestres consécutifs sauf en cas de déménagement. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a augmenté progressivement pour aboutir à 105 000 répondants par trimestre à partir de la mi-2010.

L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur origine (nationalité, immigré, descendant d'immigré) et leurs autres caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, diplôme, métier et profession, secteur d'activité,...). L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail, coordonnée au niveau européen par Eurostat.

Du fait des changements de collecte et de concepts entre l'enquête annuelle et l'enquête en continue, les résultats des années 2003-2010 ne sont pas comparables à ceux directement issus de l'enquête pour les années antérieures.

L'activité est définie au sens du BIT : les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris ceux qui sont en congé ou en arrêt de maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas classées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont classées comme chômeurs. Enfin, les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en inactifs. Le **taux d'activité** (respectivement **taux d'emploi, part de chômage**) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le **taux de chômage** rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Il diffère donc de la part de chômage.

L'**espérance d'activité** (respectivement **d'emploi**) d'une classe d'âge, évaluée pour la période t , est la durée d'activité (respectivement d'emploi) qu'aurait une personne fictive si elle connaissait à chaque âge le taux d'activité (respectivement d'emploi) observé à la période t , pour chaque âge détaillé de la classe d'âge. Cet indicateur se calcule en pratique comme la somme non pondérée des taux d'activité (respectivement d'emploi) par âge détaillé de la classe d'âge étudiée. L'espérance d'activité (respectivement d'emploi) n'est donc pas tributaire de la structure démographique de la classe d'âge considérée. C'est un indicateur utile pour commenter les évolutions d'une variable dès que les générations (nombre de personnes nées une année donnée) sont de tailles très différentes ou pour comparer les taux d'activité ou d'emploi entre des populations présentant des structures par âge différentes. Pour les immigrés, il s'agit d'un calcul relatif à la situation d'un immigré qui serait présent continûment en France métropolitaine de 15 à 64 ans. Par nature, cet indicateur n'est pas une mesure directe du nombre d'années d'activité que les immigrés peuvent effectivement espérer passer en France, puisqu'ils n'arrivent pas tous sur le territoire avant 16 ans.

Le « **halo** » du **chômage** regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Le **sous emploi** au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel). En raison des modifications introduites dans l'enquête Emploi en 2008 pour se rapprocher de la définition BIT du sous emploi, les chiffres à partir de 2008 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures.

La mesure du **statut** se fonde, à compter de l'année 2006, sur la méthodologie élaborée par l'Insee en collaboration avec la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Pour la fonction publique, elle permet de distinguer les trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière). Les chiffres peuvent cependant différer de ceux publiés par la DGAFP dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique (faits et chiffres 2010-2011) pour plusieurs raisons : le champ est différent (hors emplois aidés pour la DGAFP), ainsi que la date d'observation (moyenne annuelle 2011 dans cette publication, fin 2010 dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique).

Les **métiers** sont appréhendés ici par la nomenclature des familles professionnelles (FAP) en 87 postes. Cette nomenclature établit une correspondance entre le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et demandes d'emploi, et la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) utilisé par l'Insee pour ses enquêtes. Les professions « supérieures » et les emplois peu qualifiés sont appréhendés à partir de la PCS. Les professions supérieures regroupent les « cadres et professions intellectuelles supérieures » du niveau agrégé de cette nomenclature et les « chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus » du niveau intermédiaire. Les emplois peu qualifiés regroupent les ouvriers non qualifiés ou agricoles du niveau intermédiaire de la PCS et les employés non qualifiés tels qu'ils ont été définis par Chardon par regroupement de professions détaillées de la PCS.

Les données concernent la France métropolitaine.

LE REPÉRAGE DES IMMIGRÉS ET DES ÉTRANGERS DANS L'ENQUÊTE EMPLOI

Le concept d'immigré retenu en France a été défini en 1991 par le Haut conseil à l'immigration. Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger. Contrairement à la plupart des pays et à la pratique internationale, qui se basent sur le pays de naissance indépendamment de la nationalité à la naissance (concepts de natifs et non natifs), une personne présente en France, née à l'étranger mais de nationalité française à la naissance n'est pas considérée comme immigrée selon la définition française. Certains immigrés sont toujours étrangers à la date de l'enquête, d'autres sont devenus Français (« Français par acquisition »). Selon la définition française du concept d'immigré, les non immigrés regroupent les personnes nées en France et celles nées françaises à l'étranger.

Depuis 1990, les enquêtes Emploi permettent théoriquement de repérer les étrangers et les immigrés selon leur pays de naissance selon une nomenclature en 28 postes. Cependant en raison de l'existence d'observations non renseignées pour les variables de nationalité et de pays de naissance, certains immigrés ne peuvent pas être repérés (moins d'un immigré sur dix à partir de 1995 de façon constante et plus de 1990 à 1994). En conséquence, la part des immigrés dans la population totale est sous estimée par les enquêtes Emploi de 1990 à 2002 et la mesure de l'évolution de cette part est biaisée entre 1990 et 1994. Antérieurement, de 1975 à 1981, il était possible de repérer les étrangers mais pas les immigrés car le pays de naissance n'était pas connu. Les « Français par acquisition » ne pouvaient pas non plus être distingués des Français de naissance. De 1982 à 1989, l'information sur le pays de naissance, France ou pays étranger, a été recueillie mais les « Français par acquisition » ne pouvaient toujours pas être distingués des Français à la naissance. On pouvait donc repérer les non natifs, sans toutefois pouvoir opérer de distinction précise par pays de naissance, mais pas les immigrés selon la définition française.

L'analyse menée dans cette étude à partir de l'enquête Emploi, pour la France, s'appuie sur le concept français d'immigré et distingue quatre groupes de populations immigrées classées en fonction de leur pays d'origine :

- Maghreb (nés en Algérie, au Maroc ou en Tunisie) ;
- Afrique subsaharienne (autre pays d'Afrique) ;
- Union européenne (à 27 pays) ;
- autres pays (nés dans un autre pays d'Europe, en Asie, aux Amériques, en Océanie ou apatrides).

Certains indicateurs sont aussi fournis pour les pays d'origine les plus représentés dans la population des immigrés, comptant plus de 100 000 personnes âgées de 15 à 64 ans en 2011 (Espagne, Italie, Portugal, Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie, regroupement du Vietnam, du Laos et du Cambodge). En vue de disposer d'indicateurs suffisamment robustes, trois années d'enquêtes (2009, 2010 et 2011) sont cumulées permettant d'accroître la taille de l'échantillon.

LES ÉCARTS DE TAUX D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE ENTRE NATIFS ET NON NATIFS SONT SIMILAIRES DANS LES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS

Les comparaisons internationales portent sur les non natifs, ensemble des personnes nées à l'étranger

La plupart des pays se fondent sur le pays de naissance indépendamment de la nationalité à la naissance pour définir les immigrés (concepts de natifs et non natifs). C'est sur la base de ce concept que s'effectuent les comparaisons internationales. Ainsi, Eurostat, qui coordonne les enquêtes Forces de travail réalisées dans les différents pays de l'Union européenne (dont l'enquête Emploi de l'Insee constitue le volet français), fournit sur son site internet des Indicateurs sur la situation des natifs et non natifs sur le marché du travail selon l'âge et le sexe. Parmi les personnes nées à l'étranger, les non natifs originaires d'un pays de l'Union européenne (UE) et les non natifs nés en dehors de l'UE peuvent être distingués. La nationalité à la naissance n'est en revanche pas disponible et il n'est donc pas possible de repérer les immigrés selon la conception française.

Les résultats comparatifs sur les pays de l'UE à 15 pays (UE15) présentés ci-dessous portent donc sur le concept « international » de natifs et non natifs, et distinguent parmi les non natifs deux groupes de pays d'origine : non natifs nés dans un pays de l'UE (communautaires) et non natifs nés en dehors de l'UE (extra-communautaires).

En 2011, 12,7 % des 15-64 ans présents en France métropolitaine ne sont pas nés en France : 10,0 % sont immigrés et 2,7 % sont nés français à l'étranger. Environ 20 % des non natifs ne sont donc pas immigrés, mais cette proportion dépend beaucoup de la zone géographique d'origine. Ainsi, près de 30 % des non natifs originaires d'un pays d'Afrique ne sont pas immigrés, contre seulement un peu plus de 10 % pour ceux originaires d'un pays de l'Union européenne et ceux originaires d'un autre pays (tableau A).

Tableau A • Caractéristiques en 2011 des non natifs âgés de 15 à 64 ans selon qu'ils soient immigrés ou non

Taux et poids en %

	Poids dans la population	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Natifs	87,3	70,8	64,8	8,4
Non natifs	12,7	67,8	57,6	15,1
dont : Union européenne	3,3	73,0	67,5	7,6
Afrique	6,5	65,7	53,1	19,2
Autres pays	2,8	66,3	56,1	15,4
Dont immigrés	10,0	68,0	56,9	16,3
dont : Union européenne	3,0	73,2	67,4	7,9
Afrique	4,6	65,7	51,0	22,4
Autres pays	2,5	65,8	55,0	16,4
Dont non immigrés	2,7	67,1	60,2	10,2
dont : Union européenne	0,4	71,8	68,1	5,2
Afrique	1,9	65,6	58,1	11,5
Autres pays	0,4	69,5	62,9	9,5

Concept : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle.

Lecture : en moyenne, en 2011, 6,5 % des personnes âgées de 15 à 64 sont nées en Afrique ; 4,6 % sont immigrées et leur taux de chômage est de 22,4 %, tandis que 1,9 % sont nées françaises avec un taux de chômage de 11,5 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi 2011, Insee ; calcul Dares.

La proportion de personnes nées à l'étranger, notamment originaires de l'Union européenne, est plus faible en France que dans de nombreux pays européens

La proportion de non natifs âgés de 15 à 64 ans est sensiblement inférieure en France à la moyenne de l'UE15 pour ceux originaires d'un pays de l'UE (3,3 % contre 4,6 % en 2011), comme pour ceux originaires d'un pays extra-communautaire (9,4 % contre 10,0 %), et cela aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

En 2011, la proportion de non natifs est supérieure à 15 % en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Irlande, au Luxembourg et en Suède. Hormis l'Irlande et le Luxembourg, pays où il y a beaucoup de non natifs originaires de l'UE parmi les 15-64 ans, tous ces pays comptent en proportion à la fois plus de non natifs originaires de l'UE et de non natifs extra-communautaires que la France. C'est aussi le cas en Grèce et au Royaume-Uni. À l'opposé, deux pays comptent moins de 10 % de non natifs parmi la population en âge de travailler : la Finlande et le Portugal (tableau B).

Écarts de taux d'emploi et de chômage entre natifs et non natifs : des caractéristiques communes dans les pays de l'UE15

Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'emploi des non natifs âgés de 15 à 64 ans s'élève à 62,0 % en 2011 (66,6 % pour ceux originaires de l'Union européenne et 58,1 % pour les autres) contre 64,6 % pour les natifs. Dans cinq pays de l'UE15, le taux d'emploi des non natifs est cependant supérieur à celui des natifs : Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg et Portugal. Dans tous les pays, le taux d'emploi des non natifs originaires d'un pays de l'UE est supérieur à celui des extra-communautaires.

Le taux d'emploi des non natifs est inférieur en France de 4 points à la moyenne de l'UE en 2011 (+1 point pour ceux originaires de l'Union et -4 points pour les autres) tandis que celui des natifs est proche de la moyenne européenne.

Dans l'ensemble de l'UE, le taux de chômage des 15-64 ans non natifs s'élève à 14,7 % en 2011 (12,3 % pour ceux originaires de l'Union européenne et 18,3 % pour les autres) contre 9,1 % pour les natifs. Dans tous les pays de l'UE15, le taux de chômage des non natifs est supérieur à celui des natifs. Le taux de chômage des non natifs d'origine extra-communautaire est supérieur à celui des non natifs originaires d'un pays de l'UE, sauf en Irlande.

Le taux de chômage en France est proche de celui de l'ensemble de l'UE et de l'UE15 en 2011, pour les natifs comme pour l'ensemble des non natifs. C'est aussi le cas pour les seuls non natifs d'origine extra-communautaire, tandis que le taux de chômage des non natifs originaires de l'Union européenne est inférieur en France de près de 5 points aux moyennes européennes à 15 et 27 pays.

Tableau B • Taux d'emploi et taux de chômage des natifs et non natifs âgés de 15 à 64 ans en Europe en 2011

En %

	Part des non natifs				Taux d'emploi					Taux de chômage				
	Ensemble	dont : UE27	dont : hors UE27	Part des étrangers	Ensemble	Natifs	Non natifs	dont : UE27	dont : hors UE27	Ensemble	Natifs	Non natifs	dont : UE27	dont : hors UE27
Ensemble														
Union européenne à 27 pays.....	nr	nr	nr	nr	64,3	64,6	62,0	66,6	58,1	9,7	9,1	14,7	12,3	18,3
Union européenne à 15 pays.....	14,6	4,6	10,0	9,4	65,5	66,1	61,9	66,7	57,9	9,7	8,9	14,8	12,3	18,4
France.....	12,7	3,3	9,4	6,4	63,8	64,8	57,6	67,4	53,8	9,3	8,5	15,1	7,6	18,2
Allemagne.....	16,2	5,0	11,3	10,7	72,5	73,8	66,4	nr	nr	6,0	5,4	9,5	nr	nr
Autriche.....	18,4	6,6	11,8	12,5	72,1	73,3	66,7	70,9	64,4	4,2	3,4	8,2	6,4	9,2
Belgique.....	17,8	7,6	10,2	12,1	61,9	63,7	52,6	62,1	45,8	7,2	5,8	15,1	8,6	20,6
Danemark.....	12,0	3,6	8,5	7,7	73,1	74,7	61,7	71,2	57,9	7,7	6,9	14,5	11,3	16,0
Espagne.....	17,7	6,1	11,6	14,3	57,7	58,4	54,4	55,8	53,8	21,8	19,5	31,5	28,3	32,7
Finlande.....	6,0	2,1	3,8	3,8	69,0	69,4	61,1	72,0	54,1	7,9	7,6	15,2	10,0	19,2
Grèce.....	14,0	3,8	10,2	10,3	55,6	55,2	58,5	61,0	57,8	17,9	17,4	22,1	15,6	23,7
Irlande.....	16,5	12,0	4,5	10,2	59,2	59,2	59,3	61,0	54,8	14,7	14,1	17,3	17,9	15,4
Italie.....	11,8	3,7	8,1	9,0	56,9	56,3	61,5	63,0	60,8	8,5	8,0	11,7	11,6	11,7
Luxembourg.....	39,6	32,5	7,1	nr	64,6	59,5	70,3	72,5	60,0	4,9	3,4	6,3	5,2	12,1
Pays-Bas.....	14,0	3,2	10,8	5,0	74,9	76,6	63,7	73,3	61,1	4,4	3,8	9,1	5,6	10,2
Portugal.....	9,9	2,5	7,4	5,4	64,2	63,8	68,7	75,9	66,7	13,4	13,0	16,9	12,6	18,2
Royaume-Uni.....	14,3	4,4	9,9	8,7	69,5	70,0	66,5	75,7	62,2	8,2	8,0	9,3	6,7	10,8
Suède.....	17,8	5,3	12,4	7,8	74,1	76,6	62,6	73,7	58,3	7,7	6,0	15,9	7,6	19,4
Hommes														
Union européenne à 27 pays.....	nr	nr	nr	nr	70,1	70,1	70,3	73,5	66,7	9,7	9,0	14,5	11,7	17,8
Union européenne à 15 pays.....	14,3	4,4	9,9	9,4	71,2	71,4	70,3	73,5	66,6	9,7	8,8	14,6	11,9	18,0
France.....	12,6	3,2	9,4	6,5	68,1	68,5	65,9	72,7	63,1	8,9	8,1	14,1	6,9	16,9
Allemagne.....	15,8	4,9	11,0	10,7	77,3	77,7	75,4	nr	nr	6,3	5,6	9,7	nr	nr
Autriche.....	17,9	6,0	11,9	12,6	77,8	78,3	75,0	78,5	73,2	4,1	3,3	8,0	5,6	9,2
Belgique.....	17,6	7,4	10,2	12,5	67,1	68,2	61,3	68,1	56,7	7,2	5,7	15,5	8,6	20,4
Danemark.....	11,6	3,7	8,0	7,5	75,9	77,1	66,3	73,5	63,2	7,9	7,2	13,8	9,3	15,9
Espagne.....	17,9	6,3	11,6	14,8	63,2	64,4	57,7	61,7	56,2	21,3	18,8	32,9	27,4	34,8
Finlande.....	6,0	2,3	3,8	4,0	70,6	70,8	66,7	74,6	61,2	8,6	8,2	16,1	11,7	19,4
Grèce.....	14,3	3,3	11,1	11,2	65,9	65,5	70,0	71,7	69,8	15,2	14,4	21,5	13,8	22,7
Irlande.....	16,4	12,0	4,4	10,4	63,1	62,8	64,3	65,1	62,1	17,9	17,5	19,8	20,8	16,8
Italie.....	11,0	3,1	7,9	8,6	67,5	66,5	75,6	75,7	75,5	7,7	7,4	9,7	9,6	9,8
Luxembourg.....	39,6	32,8	6,8	nr	72,1	65,9	79,0	79,9	73,6	3,9	3,0	4,6	4,0	nr
Pays-Bas.....	13,4	2,9	10,5	4,7	79,8	81,1	70,9	79,6	69,0	4,5	3,8	9,7	5,4	10,7
Portugal.....	10,0	2,5	7,5	5,5	68,1	67,9	70,8	77,7	68,9	13,2	12,7	18,0	nr	19,4
Royaume-Uni.....	14,1	4,3	9,8	8,6	74,5	74,3	75,5	81,5	72,8	8,8	8,8	9,1	7,0	10,1
Suède.....	17,3	5,1	12,2	8,0	76,3	77,9	68,0	77,5	64,4	7,7	6,1	15,9	6,9	19,5
Femmes														
Union européenne à 27 pays.....	nr	nr	nr	nr	58,5	59,1	54,3	60,6	50,0	9,8	9,1	15,1	12,8	18,8
Union européenne à 15 pays.....	14,8	4,8	10,1	9,3	59,7	60,7	54,4	60,8	49,7	9,8	8,9	15,1	12,8	19,0
France.....	12,8	3,4	9,4	6,3	59,7	61,1	49,9	62,5	45,5	9,8	8,9	16,2	8,4	19,7
Allemagne.....	16,7	5,1	11,6	10,7	67,7	69,7	57,8	nr	nr	5,7	5,1	9,1	nr	nr
Autriche.....	19,0	7,2	11,8	12,5	66,5	68,2	59,2	64,8	55,9	4,4	3,5	8,3	7,3	9,0
Belgique.....	18,0	7,9	10,1	11,7	56,7	59,1	44,4	56,8	35,2	7,2	6,0	14,6	8,6	21,0
Danemark.....	12,5	3,5	9,0	7,9	70,4	72,3	57,9	69,2	53,6	7,6	6,5	15,1	13,2	16,0
Espagne.....	17,5	6,0	11,5	13,9	52,0	52,2	51,3	50,6	51,6	22,3	20,3	30,1	29,2	30,4
Finlande.....	5,9	2,0	3,9	3,6	67,4	68,0	55,8	69,2	47,9	7,2	6,9	14,2	nr	18,9
Grèce.....	13,6	4,3	9,3	9,4	45,1	44,9	47,0	54,5	44,6	21,6	21,4	23,1	17,0	25,2
Irlande.....	16,6	12,1	4,6	10,1	55,4	55,6	54,5	57,0	47,6	10,7	10,0	14,1	14,3	13,5
Italie.....	12,6	4,4	8,2	9,5	46,5	46,1	49,4	53,9	47,0	9,7	8,9	14,1	13,6	14,5
Luxembourg.....	39,6	32,2	7,3	nr	56,9	53,0	61,4	64,4	49,7	6,3	4,0	8,4	6,8	15,6
Pays-Bas.....	14,6	3,4	11,2	5,3	69,9	71,9	57,1	68,6	53,7	4,4	3,8	8,5	5,8	9,5
Portugal.....	9,9	2,5	7,4	5,3	60,4	59,7	66,9	74,3	64,7	13,5	13,3	15,9	12,3	17,1
Royaume-Uni.....	14,5	4,5	10,0	8,7	64,5	65,7	58,1	70,6	52,0	7,4	7,0	9,6	6,4	11,6
Suède.....	18,3	5,6	12,7	7,6	71,8	75,1	57,6	70,2	52,7	7,6	5,9	15,9	8,4	19,3

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Lecture : en 2011, en Suède, 12,4 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont nées dans un pays n'appartenant pas à l'Union européenne ; 58,3 % d'entre elles occupent un emploi et parmi les actifs 19,4 % sont au chômage.

Source : Insee, enquête Emploi 2011, estimations Dares pour la France ; Eurostat, enquêtes Force de travail 2011 pour l'UE27, l'UE15 et les pays de l'UE15.